MUNICIPALITÉ SAINT-MODESTE
Une culture pure nature

31 MARS 2026
JOURNAL NO 3

VOS NOUVELLES MUNICIPALES

LE MOT-DESTIN

Une initiative de la **CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT** en collaboration avec la Municipalité de Saint-Modeste.

SPECTACLE D'HUMOUR

Le vendredi 24 avril à 20h, l'Espace Collectif Berger sera l'hôte d'une soirée où le rire sera à l'honneur avec le spectacle **3 humoristes en cavales ...**

Trois humoristes monteront sur scène pour vous offrir un spectacle haut en couleur et rempli de fous rires. Dans une ambiance conviviale, laissez-vous emporter par des numéros hilarants et un humour punché qui saura plaire à tous.

Rassemblez vos amis, réservez vos places et préparez-vous à une bonne dose de plaisir ! **Les billets sont disponibles en ligne sur le site du point de vente.**

DANS CE NUMÉRO

03 | ACTUALITÉS ET RÈGLEMENTS

14 | CULTURE ET ÉVÈNEMENTS

22 | LOISIRS ET SPORTS

27 | RUBRIQUE ET PUBLICITÉS

MUNICIPALITÉ
SAINT-MODESTE

DATES DES VERSEMENTS POUR LES TAXES MUNICIPALES 2026

18 mars	**6 mai**	**17 juin**	**5 août**	**23 septembre**

Les paiements peuvent être effectués :

- **Au bureau municipal (chèque, argent ou par carte de débit seulement);**
- **Par la poste;**
- **Par chèques postdatés;**
- **Dans toutes les succursales des institutions financières;**
- **Par AccèsD;**
- **Par virement bancaire (vous devez nous appeler avant)**

Selon le mode de paiement retenu, nous vous recommandons de prévoir un certain délai entre votre paiement et la réception de celui-ci à notre bureau.

Ceci afin de vous éviter certains intérêts.

Note : Pour toute information sur votre compte de taxes, veuillez communiquer avec Madame Amélie Bélisle, à votre bureau municipal au numéro (418) 867-2352, poste 200

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Veuillez prendre note que la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026 se tiendra, sauf exception, **le deuxième lundi du mois** au 340, rue Principale à Saint-Modeste.

- **Lundi, 13 avril**
- **Lundi, 11 mai**
- **Lundi, 8 juin**
- **Lundi, 13 juillet**

20H00

Toute demande au Conseil municipal doit nous parvenir par écrit **au plus tard 10 jours avant la séance régulière**, pour étude lors de la plénière : **direction@saint-modeste.ca**

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRE

Nous désirons vous rappeler que la date limite POUR ENLEVER votre abri d'auto temporaire est le 15 mai 2026.

La toile ainsi que la structure doivent être démontées avant cette date.

Malgré le premier alinéa, il n'est pas nécessaire de démonter un abri d'hiver si celui-ci est remisé dans la cour arrière et non visible du chemin public. Toutefois, à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, la toile doit être enlevée. Un abri d'hiver doit être utilisé pour lequel il est conçu et ne doit en aucun cas être utilisé pour des fins d'entreposage.

Merci de votre collaboration.

Tirage pour location de salle 2026

Dernière chance
pour réserver
l'Espace Collectif Berger
- Période des Fêtes 2026/2027 -

Un tirage au sort sera effectué à la séance du Conseil du **11 mai** prochain afin de déterminer, à partir des demandes reçues, les réservations du 24, 25, 31 décembre et 1er janvier.

Si vous souhaitez participer au tirage, pour la location de l'Espace Collectif Berger, vous êtes invités à communiquer avec Amélie Bélisle au bureau municipal avant le **6 mai** 2026 afin de laisser vos coordonnés. (418) 867-2352, poste 200.

MUNICIPALITÉ
SAINT-MODESTE

Canada

Province de Québec

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MODESTE

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 479

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné de ce qui suit :

QUE le règlement numéro 479 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments a été adopté par le conseil municipal le 9 mars 2026;

QUE le conseil de la MRC de Rivière-du-Loup a approuvé le règlement N°479 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments en date du 19 mars 2026 par sa résolution N°2026-03-086-C;

QUE la MRC de Rivière-du-Loup a émis un certificat de conformité du règlement N°479 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments en date du 23 mars 2026;

QUE ce règlement est entré en vigueur le 23 mars 2026, date de délivrance du certificat de conformité;

QUE ledit règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, au 312, rue Principale, Saint-Modeste aux heures habituelles du bureau.

Donné à Saint-Modeste, ce 26ième jour du mois de mars 2026.

26 mars 2026
_____
Date de l'avis

_____
Alain Vila, directeur général
et greffier-trésorier

MUNICIPALITÉ
SAINT-MODESTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Construction d'un trottoir côté Sud et côté Nord de la Rue Principale

La Municipalité de Saint-Modeste désire recevoir des soumissions pour des travaux de construction de plusieurs sections d'un trottoir situé côté Sud et côté Nord de la Rue Principale à Saint-Modeste.

Le processus qui mènera à la sélection du Soumissionnaire retenu sera basé sur des principes d'équité et de concurrence.
Les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont contenus dans le document qui est disponible en s'adressant au Service Électronique d'Appel d'Offres (SEAO). Le lien est le suivant : https://seao.gouv.qc.ca

Les soumissions seront reçues jusqu'à **10 h, heure locale, le mercredi 29 avril 2026**.

À cet effet, elles doivent avoir été déposées à l'attention d'Alain Vila, directeur général à la réception du bureau municipal situé au **312, rue principale, Saint-Modeste (Québec) G0L 3W0**,

L'enveloppe devra être identifiée comme suit :
- Titre de la soumission : Construction des trottoirs Sud et Nord de la Rue Principale
- Nom du Soumissionnaire

Date d'ouverture de la soumission : le mercredi 29 avril 2026 à 10h01

Lieu d'ouverture des soumissions :
Bureau Municipal
312, rue Principale
Saint-Modeste (Québec) G0L 3W0

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. La Municipalité se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat ou d'augmenter certaines quantités et ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis à la suite d'une telle décision. Le contrat est adjugé sur décision du conseil municipal, à sa seule discrétion, et le conseil ne peut être lié d'aucune autre façon que par une résolution.

Aucun renseignement oral obtenu relativement à cet appel d'offres n'engage la responsabilité de la Municipalité de Saint-Modeste ou de ses représentants. Pour tout renseignement relatif à cet appel d'offres, veuillez communiquer exclusivement avec la ressource autorisée de la Municipalité, par courriel à l'adresse suivante : direction@saint-modeste.ca

Donné à Saint-Modeste, le 31ème jour du mois de mars 2026.

Alain Vila
Directeur général et greffier-trésorier

INCITATIF À L'ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE DURABLES

MUNICIPALITÉ
SAINT-MODESTE

La Municipalité de Saint-Modeste est fière de vous offrir un incitatif à l'achat de produits d'hygiène durables.

À la suite de demandes citoyennes, le conseil de la Municipalité de Saint-Modeste a décidé d'offrir ce programme dans le but de réduire l'empreinte écologique.

Couches lavables, coupes et culottes menstruelles, compresses d'allaitement, etc. Pour chaque item, l'objectif est le même : diminuer l'utilisation des produits à usage unique pour un monde plus vert!

MUNICIPALITÉ
SAINT-MODESTE

Février 2026

Incitatif - Produits sanitaires durables

1. Objectif

L'objectif de ce programme est la réduction des coûts et des impacts environnementaux générés par la collecte et l'enfouissement de déchets qui auraient pu être évités, et ce, spécifiquement en matière d'achat et d'utilisation de certains produits sanitaires ou d'hygiène personnelle.

En moyenne, une personne utilise annuellement 290 produits de protection hygiénique, ce qui signifie qu'elle en jettera entre 10 000 et 15 000 au cours de sa vie. Les produits d'hygiène féminine durables sont un choix écologique et économique. Ils contribuent à réduire votre empreinte environnementale et, puisqu'ils ne contiennent aucun produit chimique, ils favorisent également votre santé.

Au Québec, nous jetons environ 600 millions de couches jetables par année. Les couches jetables représentent le troisième déchet en importance dans les sites d'enfouissement avec les 60 000 tonnes de déchets qu'elles génèrent annuellement (Boudreau, 2003). Un seul enfant aura besoin d'environ une tonne de couches avant d'atteindre le stade de propreté (Éthier, 2008).

2. Conditions d'admissibilité

- Être un(e) citoyen(ne) habitant principalement à Saint-Modeste;
- Avoir effectué les achats au cours des douze derniers mois auprès d'un commerce du Québec;
- S'engager personnellement à utiliser les produits pour votre personne à charge ou vous-même;
- Ne pas avoir obtenu d'aide financière de la Municipalité pour le même type de produits et pour la même personne utilisatrice.

3. Produits acceptés et modalités

Le tableau ci-dessous énonce les produits acceptés aux fins du programme.

PRODUITS	Montant *minimal* d'achat	Remboursement
Couches lavables	150.00$	75.00$
Couches de baignade lavables	100.00$	30.00$
Culottes d'apprentissage lavables	100.00$	25.00$
Insertion de couches	150.00$	30.00$
Serviettes menstruelles lavables	50.00$	20.00$
Culottes menstruelles lavables	75.00$	30.00$
Protèges-dessous lavables	30.00$	15.00$
Compresses d'allaitement lavables	50.00$	15.00$

4. Pièces justificatives requises

- Habiter sur le territoire de Saint-Modeste;
- Avoir fait les achats au cours des 12 derniers mois;
- Avoir complété le formulaire de demande de remboursement;
- Avoir une copie des factures en appui à la demande (acheté au Québec seulement);
- Une seule demande par enfant et une seule demande par femme;
- Pour ce qui est des couches, avoir le certificat de naissance de l'enfant;
- Admissibilité limitée à l'épuisement des fonds du programme.

5. Renouvellement du programme

Ce programme est doté chaque année par voie de résolution du conseil et l'admissibilité au programme est valide jusqu'à épuisement des fonds.
Ce programme peut être renouvelé chaque année sur décision du conseil municipal. Toutefois, le conseil peut décider d'y mettre fin ou de le modifier à n'importe quel moment par résolution. Pour l'année financière 2026 se terminant au 31 décembre 2026, ce conseil dote le fonds destiné au financement de ce programme d'un montant maximal de 740 $.

Programme de remboursement - Produits d'hygiène réutilisables

Nom :	
Adresse :	
Numéro de téléphone :	
Adresse courriel :	
Date de la demande :	

Pour les couches, culottes et insertions

Nom de l'enfant :	
Date de naissance :	

Type de produit	Date d'achat	Magasin	Montant
		TOTAL	

Pour les serviettes, culottes, protège-dessous et compresses d'allaitement

Nom :	

Type de produit	Date d'achat	Magasin	Montant
		TOTAL	

Pour justifier et compléter ma demande, je joins une **copie** des documents suivants :

- ☐ une preuve valide (moins de 3 mois) de ma résidence principale à Saint-Modeste : compte de taxes, permis de conduire, facture de service public (Hydro-Québec, Bell, Vidéotron) ou tout autre document émanant d'une source officielle;
- ☐ pour tous les produits éligibles, la ou les preuve(s) de leur achat dans un commerce du Québec cours des douze derniers mois.

Si les produits sont utilisés par une personne à ma charge, je joins également :

- ☐ une copie du certificat de naissance/d'adoption de l'enfant ou le document temporaire remis par l'hôpital;
  OU
- ☐ une procuration officielle indiquant mon lien de parenté et que j'agis au nom de cette personne (adulte).

Engagement

- En présentant cette demande, je déclare que j'ai pris connaissance et que je comprends les détails de l'Incitatif - Produits sanitaires durables ;
- Je m'engage personnellement à utiliser les produits sanitaires durables en question, que ce soit pour moi ou la personne à ma charge identifiée précédemment;
- Et je comprends qu'une seule demande peut être acceptée par utilisateur et type de produit à ce programme

_____ _____

Signature du demandeur Date

Besoin d'une information pour des travaux sur votre propriété ?

Besoin d'un permis de construction ou de rénovation ?

Voici la procédure à suivre :

La Municipalité de Saint-Modeste vous avise que toutes les demandes de permis, toutes les demandes d'informations ainsi que toutes les prises de rendez-vous avec l'inspecteur en bâtiment doivent se faire en ligne sur notre site internet.

https://www.municipalite.saint-modeste.qc.ca/

Attention aux délais de traitement ***(seulement lorsque la demande est COMPLÈTE)***

30 JOURS

Pour un permis de construction (pour l'ajout, l'agrandissement ou la transformation), le délai d'émission d'un permis est de 30 jours à partir de la date où la demande est considérée **COMPLÈTE**.

15 JOURS

Pour un certificat d'autorisation (rénovation de bâtiment ou construction, puits, installation septique, ou tout autre demande), le délai d'émission d'un permis est de 15 jours à partir de la date où la demande est considérée **COMPLÈTE**.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir vos demandes de permis et demandes d'informations, veuillez venir au bureau municipal et nous nous ferons un plaisir de vous aider à faire vos demandes en ligne.

Selon les besoins et si nécessaire seulement, l'inspecteur municipal vous contactera pour demander d'autres renseignements, documents ou tout simplement pour prendre un rendez-vous avec vous.

De boue en boue

Collaboration: Renée Donaldson

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi la municipalité n'utilise que du sable sur ses chemins de gravier? Pourquoi la niveleuse ne se pointe pas en même temps que les merles au printemps? Pourquoi l'abat poussière n'est pas épandu aussitôt que les chemins sont secs?

Voici quelques explications…

Le jeune couple est ravi de sa nouvelle résidence : les montagnes, le gazouillis du ruisseau, le chevreuil qui, tous les matins, apparaît au fond du jardin à la recherche d'une touffe de gazon frais, le calme! Ayant fait l'acquisition de leur maison de rêve en août dernier, il a été témoin des couleurs spectaculaires de l'automne appalachien et de la splendeur givrée des matins d'hiver. Puis survient le printemps et avec son arrivée, la BOUETTE!

La boue, c'est le fléau du printemps en campagne : les routes de gravier, si bien compactées par la neige en hiver, deviennent minés par la boue, obligeant les automobilistes à se frayer un chemin entre les innombrables trous et ornières et les redoutés ventres de bœuf, comme dans un champ de mines. La conduite au ralenti et les détours ajoutent des kilomètres au trajet lorsqu'un chemin, jugé instable et dangereux, est fermé à la circulation.

Les appels abondent au bureau municipal : Pourquoi le chemin est-il fermé? Pourquoi n'envoyez-vous pas la niveleuse pour le « réparer » ? Avant de répondre à ces questions, voyons d'abord les effets du gel sur nos chemins.

L'hiver québécois est l'un des climats les plus rigoureux au monde. Lorsque la température baisse au-dessous de zéro, le gel s'infiltre dans le sol sur plusieurs mètres. L'eau naturellement contenue dans le sol gèle et se transforme en cristaux de glace. Comme ces cristaux prennent plus de place que l'eau, le chemin se soulève (parfois jusqu'à 20 cm de haut!), déformant son profil et créant des fissures. Au printemps, lorsque la température s'adoucit, c'est la surface du sol qui dégèle d'abord, de sorte que l'eau reste coincée entre la chaussée et la couche de sol gelé en dessous. La surface de la chaussée devient vite saturée d'eau et se transforme vous l'avez deviné boue!

Le nivelage de la chaussée à ce moment est un exercice inutilement dispendieux, car la niveleuse ne fait que déplacer temporairement la boue. Pis encore, ses énormes pneus empirent l'état de la chaussée en créant des ornières encore plus profondes. De plus, pour déterminer quand et où niveler, il faut tenir compte des conditions météorologiques, du matériel formant l'assise de la route, du drainage, de l'exposition au soleil, de l'humidité et

du volume de la circulation, puisque toutes les sections de chemin ne dégèlent pas nécessairement au même rythme.

Le dégel constitue l'un des problèmes auquel l'humain n'a pas encore trouvé remède et c'est dame nature qui continue à en dicter le rythme. En fait, il n'y a qu'un seul moyen pour survivre à la période du dégel avec grâce et aplomb : c'est la patience.

De la boue... à la poussière

C'est la fin du dégel: Youpi! Les chemins sont à nouveau carrossables et après ce très long et pénible hiver, nous sommes tous impatients d'étendre la lessive sur la corde à linge et d'ouvrir grand nos fenêtres fraichement lavées pour écouter le chant des oiseaux. Mais le gigantesque nuage de poussières soulevé au passage des voitures sur le chemin de gravier éclipse rapidement cette sensation de donc Qu'attend la municipalité pour épandre « le calcium »?

À la fin de la saison des boues (qui correspond plus ou moins à la fin de la période de dégel décrétée par le ministère des Transports), la niveleuse travaille d'arrache-pied pour rétablir la chaussée. Compte tenu qu'il y a, quelques chemins de gravier et que les pluies printanières retardent souvent les opérations, le travail peut s'étaler sur plusieurs semaines. Avant d'épandre l'abat-poussière il faut, de surcroit, réparer les dommages produits par les rigueurs de l'hiver et les nids-de-poule, puis réaliser les gros travaux de gravelage, à défaut de quoi une seconde application de produit serait nécessaire sur les surfaces fraichement rechargées, occasionnant ainsi des coûts superflus. Enfin, les chemins reçoivent un ultime nivelage la veille de l'épandage de façon à en parfaire la condition avant qu'ils ne soient durcis par le produit d'abat-poussière.

Les conditions météorologiques jouent un rôle important dans l'établissement du calendrier d'épandage du chlorure de calcium, car une pluie durant l'application ou peu après aurait pour effet d'en diminuer l'efficacité. Aussi, lorsqu'on annonce de la pluie, nous devons reporter la livraison afin d'assurer que le produit est épandu dans les conditions optimales. Et comme toutes les municipalités ont les mêmes besoins en même temps, une livraison reportée peut se faire attendre plusieurs jours, voire des semaines, si la météo refuse de collaborer.

On comprendra que le printemps marque une période fébrile pour les services municipaux de voirie et de travaux publics, un grand nombre de travaux devant être orchestrés en fonction des caprices de dame nature.

Et quand l'abat-poussière est (enfin!) appliqué, qu'arrive-t-il ? Le chlorure de calcium fait agglomérer les particules fines (la poussière) logées entre les granulats (le gravier). Il attire et emprisonne l'humidité dans la chaussée, atténuant ainsi la poussière. Il contribue également au compactage du matériel de la route.

MUNICIPALITÉ
SAINT-MODESTE

Bourses de réussite scolaire 2026

Encourager la persévérance et la réussite scolaire

Encore cette année, la Municipalité de Saint-Modeste offrira des bourses afin de récompenser la réussite et la persévérance scolaire pour les jeunes de Saint-Modeste.

DESCRIPTION DES BOURSES

- *5 BOURSES DE RECONNAISSANCE DE 100$* (tous niveaux confondus: professionnel (hors secondaire), collégial et universitaire)

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- L'étudiant doit résider sur le territoire de la municipalité de Saint-Modeste.
- L'étudiant doit être inscrit à temps plein[1] dans un programme de formation professionnelle (hors secondaire), collégiale ou universitaire.
- Une seule demande par programme de formation par personne récipiendaire sera acceptée.
- Être âgé de 25 ans ou moins.
- Avoir rempli et transmis le formulaire et avoir fourni tous les documents requis avant la date limite fixée au 15 juin de chaque année.

[1] Au niveau universitaire, le temps plein correspond à un minimum de quatre cours de trois crédits chacun par session, soit 12 crédits. Au niveau collégial, le temps plein correspond à un minimum de quatre cours par session, soit 180 heures.

MODE D'ATTRIBUTION DES BOURSES

À la séance ordinaire du conseil municipal de juillet, un tirage au sort sera effectué parmi toutes les candidatures conformes reçues.

Veuillez vous procurer un formulaire de demande de bourses de reconnaissance sur le site Internet de la municipalité: www.municipalite.saint-modeste.ca ou en vous présentant au bureau de la municipalité situé au 312, rue Principale, à Saint-Modeste. Pour plus de renseignements, veuillez composer le 418-867-2352.

MUNICIPALITÉ
SAINT-MODESTE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE DE RÉUSSITE SCOLAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MODESTE

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

No rue code postal

TÉLÉPHONE : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

ÉTUDES EN COURS

INSTITUTION : _____

DISCIPLINE : _____

ANNÉES : _____

DOCUMENTS À JOINDRE

- Attestation officielle d'inscription aux études pour lesquelles la bourse est demandée
- Preuve de résidence (territoire de Saint-Modeste)

Je confirme que tous les renseignements fournis dans cette demande sont exacts.

SIGNATURE DU OU DE LA CANDIDAT (E) : _____

DATE : _____

Activités Avril

1 avril
Casse-tête

8 avril
Tournoi de UNO

15 avril
BINGO

11 avril
Heure du conte
avec la conteuse Anouk

22 avril
Drôles de dessins

29 avril
LEGO

Bibliothèque municipale
de Saint-Modeste

MUNICIPALITÉ SAINT-MODESTE

Bibliothèque municipale de Saint-Modeste

Samedi 11 avril 2026
de 10h00 à 11h00

Bibliothèque de Saint-Modeste
340 rue Principale, Saint-Modeste

Plonge dans un univers magique rempli d'histoires fascinantes avec la conteuse Anouck.

Un voyage à travers 4 contes captivants, offert gratuitement.

Mille et Un Secrets

MÉDIATION CULTURELLE

Qui est Anouck?

Issue du milieu associatif et éducatif, Anouck pratique le théâtre et le conte depuis 2017. Elle est artiste professionnelle. À travers son art, Anouck souhaite éduquer à de belles valeurs, des concepts scientifiques et culturels, permettre de s'évader et de s'émerveiller, faire naître des émotions, des passions, dans le but de façonner les citoyens de demain. Sa voix nous transporte. Elle est souvent accompagnée de musiciens et de comédiens.

ANIMATION

La jalousie de Milo

DE LECTURE

Samedi 2 mai 10h

Milo adore passer du temps avec son meilleur ami, Jay. Mais lorsqu'une fillette nommée Suzie emménage dans le quartier, Milo commence à se sentir rejeté par son ami. Un sentiment de jalousie envahit de plus en plus Milo, jusqu'à ce qu'un MONSTRE AUX YEUX VERTS apparaisse juste à côté de lui! Le monstre refuse de laisser Milo tranquille : il déforme ses pensées et le porte à se sentir horriblement mal.
Milo trouvera-t-il le moyen de faire taire ce monstre et de se réconcilier avec son meilleur ami?

La Bibliothèque sera ouverte de 9h30 à 11h

Bibliothèque municipale de Saint-Modeste

Rivière-du-Loup, le 19 mars 2026

Objet : Un petit geste pour vous remercier de votre grand engagement

Bonjour,

À l'occasion de la 52e Semaine de l'action bénévole, célébrée du 19 au 25 avril 2026 sous le thème *« Mission bénévolat ! »*, les Centres d'action bénévole du Bas-Saint-Laurent souhaitent mettre en lumière l'engagement exceptionnel des bénévoles avec un concours régional.

Vous êtes donc invités à passer au bureau municipal qui agit comme point de chute local. Sur place, vous pourrez :

- remplir un billet de tirage,
- récupérer et déposer les billets de tirage complétés par les bénévoles de votre regroupement,
- récupérer un ou des autocollants pour voiture Je bénévole et toi?

Voici les prix à gagner :

Aussi :
TIRAGE DE 300$ DE CADEAUX DANS CHAQUE MRC

Ce concours est une façon simple, mais sincère, de vous rappeler que votre engagement est vu, apprécié et essentiel au dynamisme de notre communauté.

Votre temps, votre énergie et votre générosité ont un impact immense. Vous changez des vies. Vous inspirez. Vous faites une différence réelle. Et pour cela, nous tenons à vous dire un immense **MERCI**.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre d'action bénévole des Seigneuries au 418-867-3130.

CARNAVAL D'HIVER

❄ SAINT-MODESTE ❄

Un grand merci à tous les participants et les bénévoles présents lors de cette journée hivernale ! À l'an prochain !

Une présentation de votre Corporation des Loisirs et de la Municipalité de Saint-Modeste

EN COLLABORATION AVEC ciel fm FRÉQUENCE BLEUE 103.7 FM 107.1

LES SHOWS DE ST-MO DE L'HUMOUR

PRÉSENTENT

3 HUMORISTES EN CAVALE ...

SÉBASTIEN HACHÉ

SYLVAIN LAROCQUE

VÉRONIQUE ISABEL FILION

Espace Collectif Berger

24 AVRIL À 20 H - OUVERTURE DES PORTES À 19 H
À L'ESPACE COLLECTIF BERGER, 340 RUE PRINCIPALE, SAINT-MODESTE

BILLETS DISPONIBLES SUR LEPOINTDEVENTE.COM
SÉLECTION DE PLACES LORS DE L'ACHAT DES BILLETS

20 $	25 $	150 $	200 $
PLACES RÉGULIÈRES	ZONE VIP LOGES DESJARDINS	LOGE POUR 6 PERSONNES	LOGE POUR 8 PERSONNES

Loges Desjardins

SERVICE DE BAR ET GRIGNOTINES SUR PLACE ($)

MUNICIPALITÉ SAINT-MODESTE

RAY RÉFRIGÉRATION

LENNOX

LES SHOWS DU GAZEBO

ÉTÉ 2026

SPECTACLES GRATUITS

24 AVR.

ROY MICHAUD & TRICYA GOULET-PELLETIER

13h30 à 16h00 - Chants populaires et guitare

24 MAI

FAR WEST

13h30 à 16h00 - Chants populaires country

14 JUIN

ÉRIC GUAY

13h30 à 16h00 - Chants populaires de 70 à 90

5 JUIL.

TI-BRIN / RENALD GIRARD

13h30 à 16h00 - Chants & acçordéon

AU GAZEBO EN ARRIÈRE DES HABITATIONS DES CONES
AU 306 RUE PRINCIPALE, SAINT-MODESTE

Profitez d'une collation gratuite pendant la pause spectacle !

En cas de mauvaise température, le spectacle sera présenté à l'intérieur des Habitations des Cônes

SOIRÉE DE L'ÂGE D'OR À SAINT-MODESTE !

Le club de l'Âge d'Or de Saint-Modeste recommence ses soirées de danse, le dimanche19 avril à compter de 19h30 à l'Espace Collectif Berger (église).

La musique et l'animation seront assurées par Lynda April.

Pour plus d'information contacter Margot Ouellet au 418-862-7916 .

FABRIQUE SAINT-MODESTE

Les messes en Avril à St-Modeste à l'Espace Collectif Berger

Le Samedi 4 avril à 19h30 | Le Dimanche 19 avril à 10h00

Les personnes qui le désirent, peuvent se procurer le feuillet paroissial au dépanneur, au bureau municipal et au Comptoir d'économie .

Les responsables des messes à Saint-Modeste recherchent des lecteurs pour faire les lectures pendant la messe. Vous pouvez donner vos noms à Rodrigue Gamache ou à Margot Ouellet au numéro de téléphone 418-862-2915 ou 418-862-7916.

SEMAINE DE RELÂCHE 2026

La Corporation des Loisirs de Saint-Modeste souhaite remercier tous les utilisateurs de notre service de garde, mis sur pied dans le cadre de la semaine de relâche scolaire. C'est grâce à votre fidélité que nous pouvons poursuivre l'instauration de services et activités en tout genre.

À tous les utilisateurs, moniteurs et partenaires impliqués dans ces activités de la relâche, nous vous disons un énorme MERCI !

** Pour voir les photos prises durant la semaine, visitez la page Facebook «Municipalité de Saint-Modeste»* !

MERCI ÉGALEMENT À TOUS NOS PARTENAIRES POUR LA TENUE DES ACTIVITÉS DE LA SEMAINE DE RELÂCHE 2026

MUNICIPALITÉ SAINT-MODESTE

Cabane à sucre Jocy

DÉBUT DES INSCRIPTIONS LE 1ER MAI 2026!

TERRAIN DE JEUX «LA COCCINELLE»

Du 25 juin au 14 août 2026

ACQ CAMP DE JOUR MUNICIPAL CONFORME 2026

Procédure «création de compte» sur Qidigo

1– Rendez-vous sur le site internet de la Municipalité de Saint-Modeste et **cliquez sur « Qidigo »** en haut de la page d'accueil..

2– **Cliquez sur « Mon compte »** en haut de la page d'accueil.

3- **Si votre compte est déjà créé, vous n'avez qu'à cliquer l'onglet « Me connecter »** et entrer l'utilisateur et le mot de passe. Par la suite, **cliquer sur l'onglet « Profil »**, situé en haut de la page et vérifier que vos informations soient à jour ainsi que celles des membres de votre famille. Ensuite, **cliquez sur « Retourner à Municipalité de Saint-Modeste »** pour pouvoir procéder à l'inscription.

4– **Si vous êtes un nouvel utilisateur, cliquez « M'inscrire »** pour créer votre utilisateur et votre mot de passe. Ensuite, compléter les informations demandés et **cliquez sur « suivant »**.

5– Par la suite, vous devez entrer votre adresse pour être capable d'avoir accès à l'inscription du Terrain de Jeux et **cliquez sur « enregistrer ».**

6– Vous avez le choix de mettre une photo de profil ou non. Si vous ne désirez pas mettre de photo, **cliquez sur « Faire plus tard ».**

7– **Cliquez sur « Continuer »** pour retourner à la page d'accueil de la plate-forme. Avant de procéder à l'inscription, vous devez créer vos enfants. **Cliquez sur « Profil »** en haut de celle-ci. Cliquez de nouveau sur **« Profil » et ensuite sur « Famille »** situé à gauche de l'écran.

8– **Cliquez sur « Ajouter un membre à la famille ».** Remplir les informations et **cliquez sur « Enregistrer »** (La Photo de profil est facultative). Répéter la même procédure pour ajouter un autre enfant ou parent.

9-**Cliquez sur « Adresse »** pour vous assurer d'avoir les bonnes informations. **Cliquez sur « Téléphone »** pour valider l'information ou ajouter des numéros.

10– Pour finir, **cliquez sur « Retourner à Municipalité de Saint-Modeste »** pour pouvoir procéder à l'inscription.

LEÇONS DE HOCKEY

NOUS DÉSIRONS REMERCIER L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS PRÉSENTS LORS DES LEÇONS DE HOCKEY.

NOUS SOUHAITONS ÉGALEMENT DIRE UN GRAND MERCI À M. DANY BÉRUBÉ POUR SON IMPLICATION BÉNÉVOLE.

NOUS DÉSIRONS REMERCIER M. BEAULIEU ET MME MICHAUD POUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE ET LE PRÊT DE MATÉRIEL.

AVEC LE BEAU TEMPS QUI ARRIVE, NOUS VOUS SOUHAITONS UN BEL ÉTÉ ET À L'HIVER PROCHAIN !

LEÇONS DE PATINAGE

NOUS DÉSIRONS REMERCIER L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS PRÉSENTS LORS DES LEÇONS DE PATINAGE.

NOUS SOUHAITONS ÉGALEMENT REMERCIER LAURENCE SÉNÉCHAL POUR SON IMPLICATION.

PROGRAMMATION SPORTIVE GYMNASE - PRINTEMPS 2026

COURS DE ZUMBA

LES LUNDIS SOIRS
DE 18H30 À 19H30

À PARTIR DU 13 AVRIL AU GYMNASE
4 RTE DE L'ÉGLISE S, SAINT-MODESTE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE VIA QIDIGO
SESSION DE 10 SEMAINES
16 ANS ET PLUS - 100 $ POUR LA SESSION

ENTRAINEMENTS HIIT/CARDIO

PLACES LIMITÉES

LES MERCREDIS SOIRS
DE 18H45 À 19H45

À PARTIR DU 15 AVRIL AU GYMNASE
4 RTE DE L'ÉGLISE S, SAINT-MODESTE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE VIA QIDIGO
SESSION DE 10 SEMAINES
18 ANS ET PLUS - 100 $ POUR LA SESSION

SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK POUR RESTER À L'AFFÛT DES ACTIVITÉS SPORTIVES DE L'ÉTÉ 2026 À SAINT-MODESTE.

PLUSIEURS BELLES ACTIVITÉS SONT EN PRÉPARATION... DÉTAILS À VENIR !

RUBRIQUE AMIS DES AINÉS

Le printemps : une belle occasion de se remettre en mouvement !

Avec l'arrivée d'avril et la fonte des neiges, le printemps s'installe tranquillement dans notre région. Les journées s'allongent, la température se fait plus douce et la nature reprend vie.

Pour plusieurs, cette période de l'année donne envie de sortir davantage et de retrouver certaines habitudes mises de côté pendant l'hiver.

Pour les aînés, le printemps est une excellente occasion de reprendre doucement des activités physiques et sociales, tout en profitant des bienfaits de l'air frais et de la lumière naturelle.

Bouger un peu chaque jour

L'activité physique ne signifie pas nécessairement faire un sport intense. De simples gestes du quotidien peuvent contribuer à améliorer la santé et le bien-être.

Par exemple :

- marcher quelques minutes à l'extérieur lorsque la météo le permet
- faire du jardinage léger
- effectuer des étirements à la maison
- participer à des activités communautaires ou à des cours adaptés

Bouger régulièrement aide à maintenir la force musculaire, l'équilibre et la mobilité. Cela peut aussi réduire le risque de chute et favoriser un meilleur sommeil.

Profiter de la lumière du printemps

Après les mois plus sombres de l'hiver, la lumière naturelle joue un rôle important sur le moral et l'énergie. Passer du temps à l'extérieur, même pour une courte promenade, peut aider à améliorer l'humeur et à réduire le stress. Quelques minutes par jour suffisent souvent pour ressentir ces bienfaits.

Reprendre contact avec les autres

Le printemps est également un bon moment pour renouer avec les activités sociales. Une discussion avec un voisin, une visite à la bibliothèque ou la participation à une activité municipale peut faire une grande différence. Maintenir des liens sociaux contribue à la santé mentale et aide à combattre l'isolement, qui peut parfois être plus présent pendant l'hiver.

Y aller progressivement

Après plusieurs mois plus tranquilles, il est important de reprendre les activités graduellement. Voici quelques conseils simples :

- commencer par de courtes périodes d'activité
- porter des chaussures confortables et sécuritaires
- rester attentif à son niveau d'énergie
- consulter un professionnel de la santé en cas de doute

L'objectif n'est pas la performance, mais simplement de rester actif et de profiter du printemps.

Un printemps pour prendre soin de soi

Le retour des beaux jours rappelle qu'il n'est jamais trop tard pour adopter de bonnes habitudes. Que ce soit par une petite marche, une activité culturelle ou une rencontre entre amis, chaque geste compte pour maintenir une bonne qualité de vie. Profitons donc de ce mois d'avril pour accueillir le printemps et prendre soin de notre santé, un pas à la fois.

Sources et lecture complémentaire :

Guide d'activité physique pour les aînés – Gouvernement du Canada
https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/activite-physique-aines.html

Vieillir en santé – Institut national de santé publique du Québec
https://www.inspq.qc.ca/vieillissement

RUBRIQUE LOCAL DES JEUNES

LOCATION DU LOCAL DES JEUNES

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR!

- LES LOCATIONS SONT SUPERVISÉS CE QUI SIGNIFIE QU'IL Y A UN EMPLOYÉ DU LOCAL OU UN BÉNÉVOLE SUR PLACE EN TOUT TEMPS;
- LE COÛT MOYEN EST DE 40$/H (POSSIBILITÉ DE FORFAITS À LA JOURNÉE);
- VOUS AVEZ ACCÈS À TOUT LE MATÉRIEL DE JEUX ET AU BESOIN À LA CUISINE;
- AUCUN PRODUIT D'ALCOOL N'EST AUTORISÉ;
- UN DÉPÔT VOUS SERA DEMANDÉ À LA RÉSERVATION DE VOTRE DATE.
- IL EST POSSIBLE D'UTILISER LES SERVICES D'UN ANIMATEUR POUR UN SUPPLÉMENT

LES LOCATIONS DOIVENT ÊTRE FAITES EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE DU LOCAL

CONTACTE NOUS!
LDJ.SAINT.MODESTE@GMAIL.COM
OU PAR FACEBOOK

LOCAL DES JEUNES
SAINT-MODESTE

RUBRIQUE IMMIGRATION

Mars 2026

Des gestes qui rapprochent

Quand une famille arrive dans un nouveau pays, tout est à reconstruire : les repères, les habitudes, parfois même la confiance.

À Rivière-du-Loup, la famille BÂ a trouvé bien plus qu'un nouveau lieu de vie. Arrivés du Sénégal avec bientôt quatre enfants, ils ont découvert une communauté où l'accueil se vit simplement, à travers des gestes sincères et des sourires.

Au comptoir de la Saint-Vincent-de-Paul, les rencontres se font naturellement. Bénévoles et nouvelles familles s'y croisent, échangent et apprennent à se connaître dans un climat de respect et de bienveillance.

Pour Hamady BÂ, le père de famille, cet accueil lui rappelle quelque chose de familier : l'hospitalité qu'il connaissait au Sénégal. Ici aussi, dit-il, les gens prennent le temps de saluer, de sourire, d'ouvrir la porte. On se sent attendu, reconnu et surtout, on se sent chez soi.

Pour les parents, voir leurs enfants rire, jouer et s'intégrer dans leur nouveau milieu est l'un des plus grands soulagements. Ces moments simples deviennent des preuves que leur nouvelle vie prend racine.

Pour les bénévoles, ces petits instants comptent énormément. Gabrielle confie que la plus belle récompense, ce sont les yeux brillants des enfants. Madeleine parle d'une complicité qui se tisse peu à peu avec les familles, rendant chaque rencontre encore plus significative.

Et même quand les mots manquent, l'essentiel passe autrement. Comme le rappelle Odette, un sourire, un geste ou un regard suffisent souvent pour se comprendre.

Sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, l'accueil se construit chaque jour, dans les petites attentions comme dans les grands gestes.

Parce qu'au fond, créer une communauté plus humaine commence simplement par ouvrir la porte à l'autre.

La diversité nous unit.

Avec la participation financière du gouvernement du Québec

Balayer le code QR avec votre appareil mobile (tablette ou cellulaire) pour visionner la vidéo :

RUBRIQUE ÉCOLOGIQUE

La CHRONIQUE FORESTIÈRE

de l'Association forestière bas-laurentienne

10, 7e Avenue, St-Fabien - (418) 896-1213- www.afbl.info

Les arbres au printemps

Saviez-vous que, contrairement à la croyance populaire, les bourgeons ne se forment pas au printemps, mais bien à la fin de l'été?

Avant même l'arrivée de l'hiver, de petits bourgeons sont déjà installés sur les rameaux. Ils resteront là tout l'hiver, protégés par des écailles rigides qui les isolent du froid et des intempéries.

Pour survivre à la saison froide, les arbres entrent en dormance. Chez les feuillus, cela s'accompagne notamment de la chute des feuilles, ce qui permet de limiter les pertes d'eau. Pendant ce temps, l'arbre conserve son énergie et ses réserves, notamment sous forme de sucres stockés dans les racines.

Lorsque le printemps arrive, l'augmentation des températures et le dégel du sol permettent à l'eau d'être de nouveau absorbée par les racines. Cette eau remonte alors dans le tronc en entraînant avec elle les sucres accumulés durant l'hiver. Ce mouvement vers la cime alimente les bourgeons, qui s'ouvrent et donnent naissance aux feuilles ou aux fleurs. Ce moment s'appelle le *débourrement*.

C'est précisément parce que l'eau et les sucres remontent vers les bourgeons au printemps que l'on peut récolter l'eau d'érable à cette période de l'année. L'arbre met en circulation ce précieux liquide qui servira à nourrir ses nouvelles pousses, et qui fera aussi le bonheur des producteurs et des amateurs de sirop d'érable!

*L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons un service d'**animation d'ateliers sur la forêt** dans les **écoles**, les **camps de jour**, lors d'**activités grand-public** et pour divers **évènement**s. Contactez-nous pour planifier une activité dans votre école ou votre municipalité : www.afbl.info*

La consigne, c'est pas juste pour les cannettes de bière?

Pendant des années, la consigne, c'était les canetttes et les bouteilles de bière — le bac bleu s'occupait du reste. Mais depuis le 1er mars 2025, bien des choses ont changé.

POURQUOI C'EST IMPORTANT ? Sur environ un milliard de bouteilles d'eau vendues au Québec chaque année, près de 700 millions finissaient à la poubelle. La consigne vise à récupérer 90 % des contenants de boissons d'ici 2032. On récupère maintenant de grandes quantités d'un même type de contenant donc résultat : une matière plus pure, plus facile à recycler et de meilleure qualité. Et bonne nouvelle, on paie déjà la consigne à l'achat ! Alors rapporter sa bouteille, c'est juste récupérer ce qui nous revient.

LES CONTENANTS ACCEPTÉS

Depuis un an déjà : toutes les bouteilles de plastique entre 100 ml et 2 litres (eau, jus, lait, boissons sportives, énergétiques, alcoolisées), en plus des canettes et bouteilles de bière.

Bien vidées et rincées.

Les bouteilles de vin et les cartons de lait s'ajouteront en 2027.

OÙ LES RAPPORTER ?

La reprise chez les détaillants telle qu'on la connait est vouée à disparaître très prochainement.

Maintenant, deux nouvelles façons de retourner vos contenants :

- dans une Zone Consignaction, annexée à votre magasin local
- dans un lieu de retour Consignaction dédié où vous pouvez y déposer un sac en vrac et être remboursé par appli mobile.

Pour trouver le lieu de retour le plus près: consignaction.ca/ou-consigner

Co-éco · MRC de Kamouraska · MRC les Basques · MRC de Rivière-du-Loup

RUBRIQUE INCENDIE

Une chronique incendie sur la combustion spontanée

La combustion spontanée est un phénomène complexe résultant de l'auto-échauffement de matières poreuses ou granulaires. Ce processus, qui peut s'étaler sur plusieurs heures, voire plusieurs jours. Ça débute généralement au cœur d'un amoncellement de matière, ce qui le rend difficilement décelable avant l'apparition de fumée ou de flammes. Si ce n’est pas détecté avant la phase d’inflammation, cela peut mener à l’incendie du bâtiment.

Voici une présentation en image pour vous éclairez sur ce sujet !

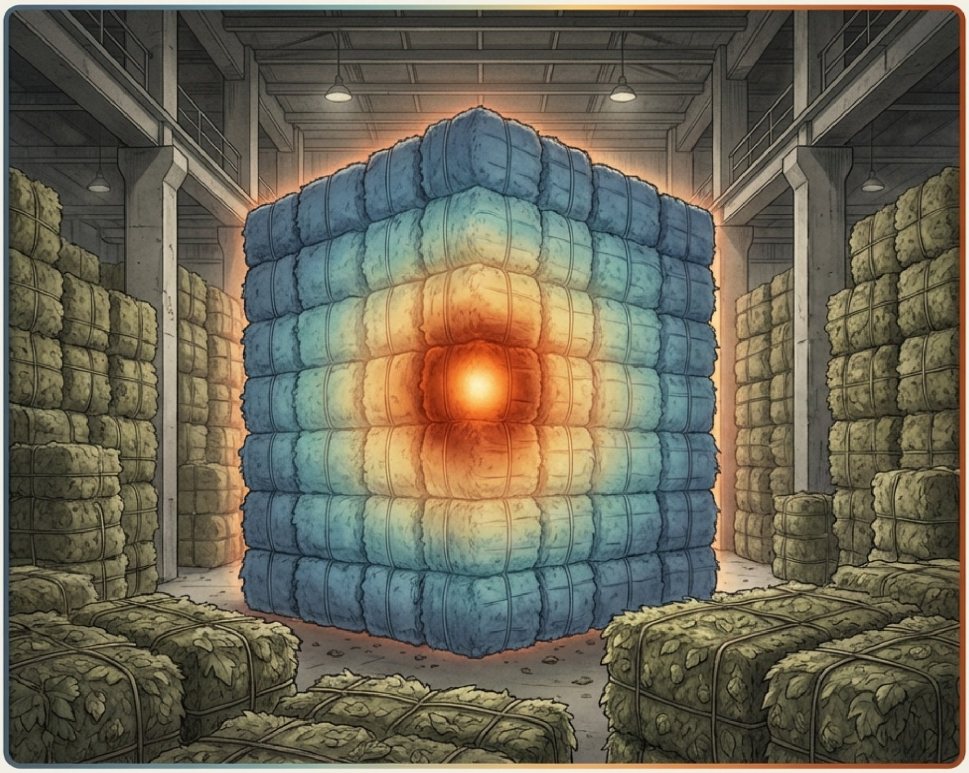

L'incident du houblon : Un feu sans allumette

Un entrepôt rempli de balles de houblon commence soudainement à dégager de la fumée. Les pompiers interviennent de justesse avant que le brasier n'éclate.

Le mystère : Il n'y avait aucune étincelle, aucun court-circuit, aucune source de chaleur externe.

Le constat : En ouvrant la pile, les pompiers découvrent que seules les balles situées au centre exact de l'amas étaient brûlantes. La matière a généré son propre feu.

NotebookLM

La nature du phénomène : L'auto-échauffement

La combustion spontanée ne relève pas du hasard. Elle est le résultat d'une réaction exothermique interne. Le Système général harmonisé (SGH) classe ces matières comme « auto-échauffantes ».

Le danger guette spécifiquement deux états physiques :

- Les matières poreuses (ex : chiffons, filtres)
- Les matières granulaires (ex : farines, grains, poudres)

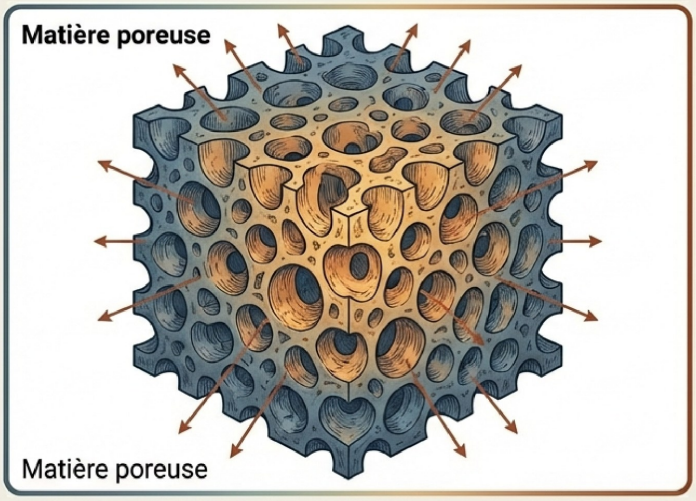

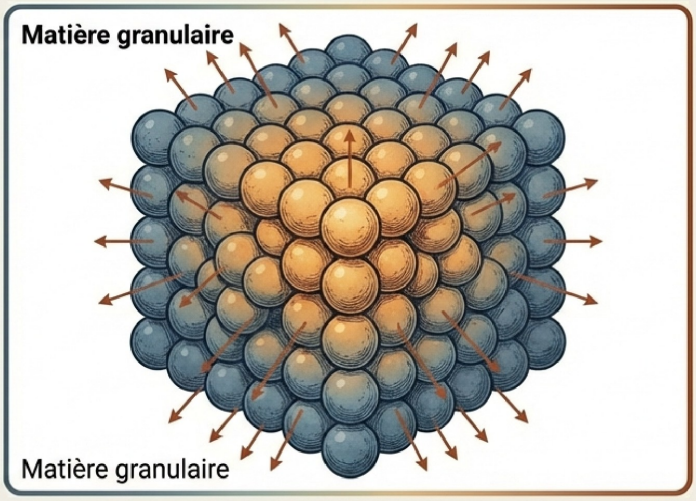

NotebookLM

Les deux moteurs du danger : Oxydation et Fermentation

Moteur 1 : Oxydation (Chimique)

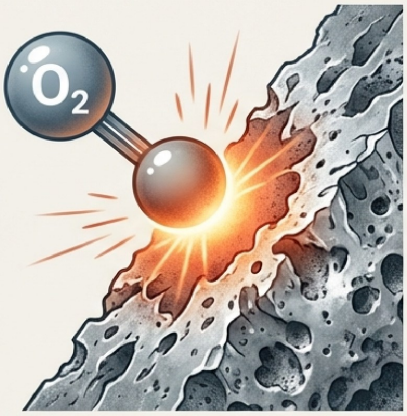

La matière réagit avec l'oxygène de l'air. Plus le rapport surface/volume est grand, plus la réaction est violente.

Fait notable : Un lingot de titane s'oxyde lentement. Réduit en fine poudre, il devient pyrophorique et s'enflamme en moins de 5 minutes au contact de l'air.

Moteur 2 : Fermentation (Biologique)

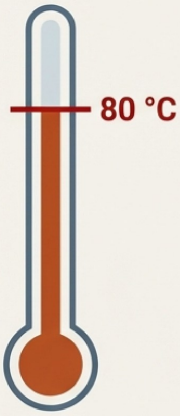

Des microorganismes transforment une matière humide.

La limite biologique : Ces organismes meurent autour de 70 °C - 80 °C. Pour qu'un feu éclate, l'oxydation chimique doit inévitablement « prendre la relève » une fois cette température atteinte.

NotebookLM

Le triangle du feu piraté de l'intérieur

Le triangle classique exige trois éléments : **Combustible, Comburant (Oxygène) et Énergie (Chaleur).**

Dans un incendie classique, l'énergie provient de l'extérieur (flamme, étincelle, friction).

Dans le cas de la combustion spontanée, l'énergie est générée par le combustible lui-même.

La chaleur naît de l'intérieur, créant un cycle autonome et invisible.

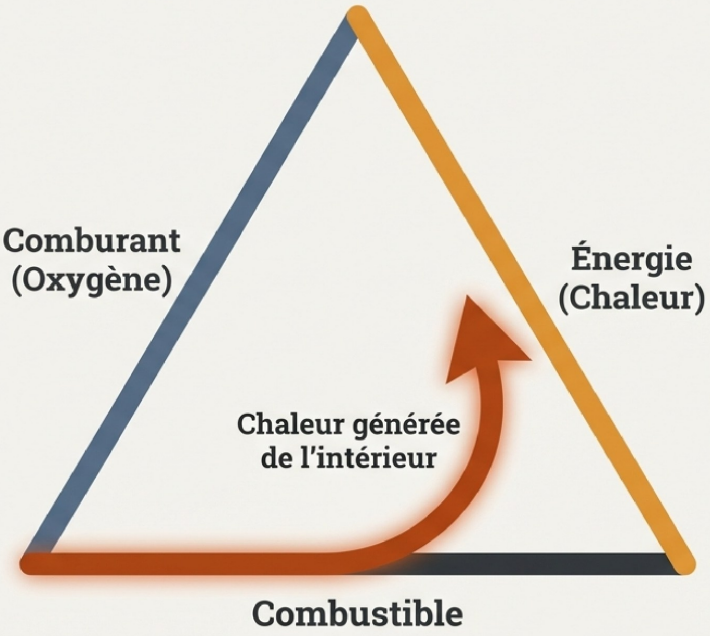

NotebookLM

Chronologie d'un désastre : Les 4 étapes critiques

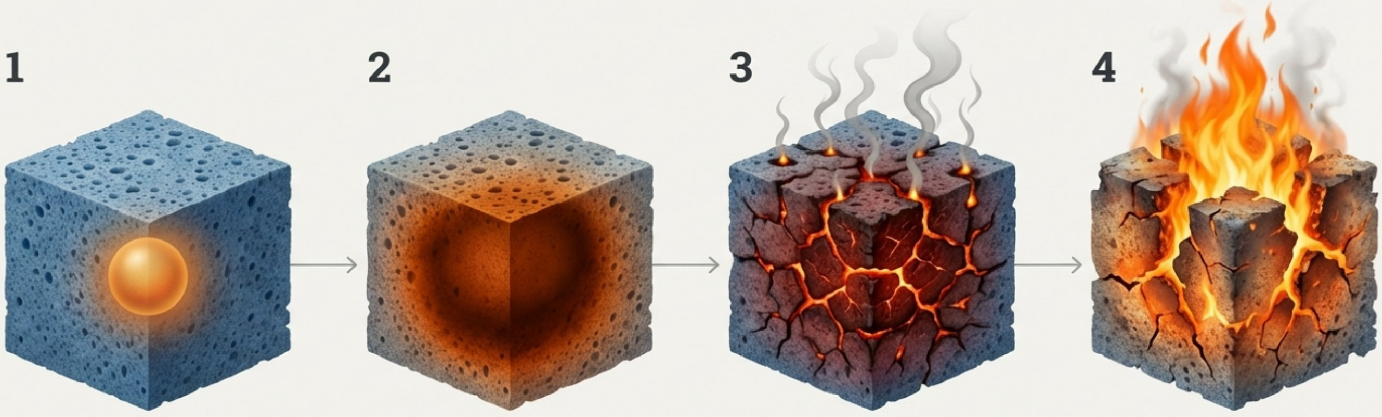

1. Auto-échauffement : La réaction exothermique (oxydation/fermentation) débute.

2. Emballement thermique : La chaleur ne peut pas se dissiper. La hausse de température accélère la réaction. Le piège se referme.

3. Feu couvant : La température d'auto-ignition est atteinte. Des braises se forment au centre, sans flammes, par manque d'oxygène.

4. Inflammation : Le feu couvant atteint la surface, trouve de l'oxygène libre, et les flammes éclatent.

NotebookLM

Le paradoxe de l'huile : La surface de contact est l'ennemi

L'huile confinée dans un bidon ne présente aucun risque d'auto-échauffement. Le danger naît exclusivement de sa dispersion. Lorsqu'une huile est étalée sur un milieu poreux (comme un chiffon en coton), elle s'expose massivement à l'oxygène de l'air. C'est cette démultiplication de la surface de contact qui déclenche une oxydation rapide et dangereuse.

Sécuritaire : Surface d'oxydation minimale.

Danger mortel : Surface d'oxydation maximale.

NotebookLM

Les Suspects : Forte propension

Ces matières nécessitent des précautions extrêmes. Même en petites quantités (quelques kilogrammes ou litres), elles peuvent générer suffisamment de chaleur pour atteindre l'emballement thermique.

Risque Élevé

Huile de lin et poisson

Farine et déchets de poisson

Chiffons imprégnés d'huile

Charbon de bois

Pigments dans l'huile

Farine de noix de tung

NotebookLM

Propension Moyenne et Faible : Le piège du volume

La règle du volume : Si le risque chimique est faible, l'accumulation physique prend le relais. Ces matières deviennent critiques lorsqu'elles sont entassées en grandes quantités (plusieurs mètres cubes).
L'isolation thermique du grand empilement empêche la chaleur de s'échapper.

Propension Moyenne : Foin, fumier, peinture aux huiles siccatives, résidus de caoutchouc/papier, fertilisants.

Propension Faible : Huile d'arachide, de palme, térébenthine.

NotebookLM

Étude de cas I : Le baril de chiffons huilés

Le contexte : Des chiffons imbibés d'huile de lin jetés dans un baril ouvert.

La mécanique : Le chiffon poreux sert de carburant. L'ouverture du baril fournit l'oxygène continu. L'huile s'oxyde et crée de la chaleur.

Le piège : L'entassement des chiffons isole la chaleur au centre. En moins de 10 heures, sans aucune étincelle, le centre du baril s'enflamme.

Attention : Ce phénomène peut même se produire avec des serviettes sortant d'une sécheuse industrielle, empilées chaudes dans des bacs, si elles contiennent des résidus gras.

NotebookLM

Étude de cas II : Les filtres de cabine de peinture

Le contexte : Empilement de filtres usagés saturés de peintures riches en composés organiques volatils (COV > 50%).

Le facteur critique : La densité d'empilement. Plus les filtres sont entassés de manière compacte dans le conteneur à rebuts, plus l'effet d'isolation thermique est puissant. La chaleur générée par l'oxydation des résidus de peinture est prisonnière. La température grimpe inexorablement jusqu'à l'auto-ignition.

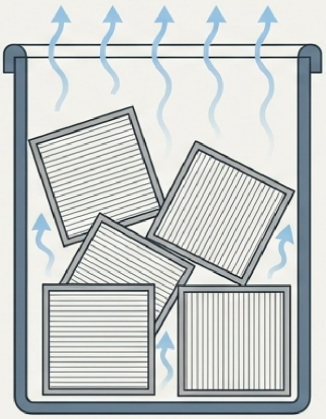

Aération adéquate

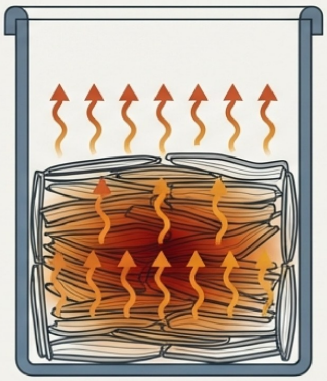

Isolation thermique fatale

NotebookLM

Étude de cas III : La meule de foin humide

Le contexte : Du foin stocké avec un taux d'humidité supérieur à 22%. (Paradoxalement, la paille très sèche ne s'auto-échauffe pas).

La course de relais :

1. L'humidité réveille les microorganismes.
2. Leur fermentation fait grimper la température interne de la meule jusqu'à 70 °C - 80 °C.
3. Les microorganismes meurent de leur propre chaleur.
4. À cette température extrême, l'oxydation chimique prend le relais, poussant le foin au-delà de sa limite d'auto-ignition.

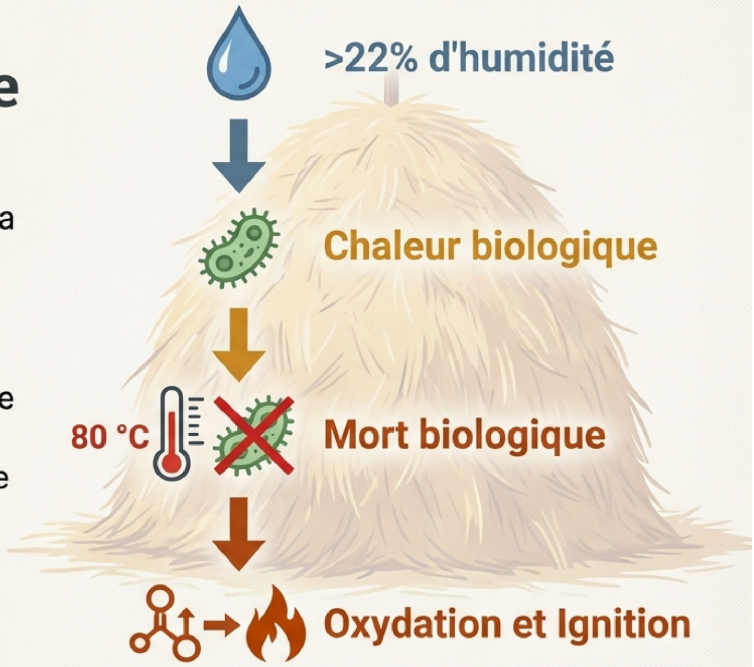

NotebookLM

Prévention : La gestion de l'espace et des volumes

L'ennemi principal est l'isolation thermique. Si la chaleur peut s'échapper, le feu ne peut pas naître.

- **Diviser pour régner** : Diminuer la taille des empilements est la mesure préventive la plus simple et la plus efficace.
- **Briser le confinement** : Éviter les grands amas continus, particulièrement pour les matières à propension moyenne ou faible qui requièrent du volume pour devenir dangereuses.
- **Conteneurs sécuritaires** : Utiliser des contenants approuvés qui limitent l'apport en oxygène pour les chiffons et déchets à haut risque.

MAUVAISE PRATIQUE

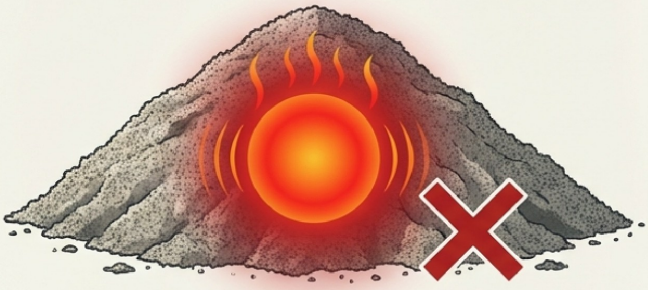

Isolation thermique fatale

BONNE PRATIQUE

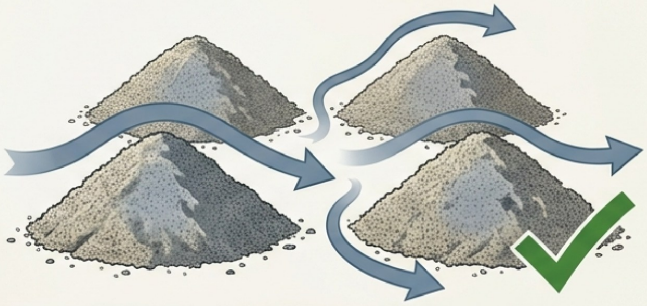

Aération adéquate

NotebookLM

Protocole d'évaluation des risques

Face à une nouvelle matière ou procédure, posez-vous ces trois questions :

- **1. Identification :** La matière figure-t-elle au répertoire du SGH (auto-échauffante) ?
- **2. Dispersion :** Le produit (ex: huile, peinture) est-il dispersé sur un milieu poreux ou granulaire augmentant sa surface de contact avec l'air ?
- **3. Accumulation :** Les quantités sont-elles suffisantes pour bloquer la dissipation de la chaleur ? (Rappel : Quelques kilos suffisent pour une propension forte).

Action de contrôle : Dans le cas de grands empilements inévitables, insérer des sondes thermiques au cœur de la pile pour surveiller la température interne constante.

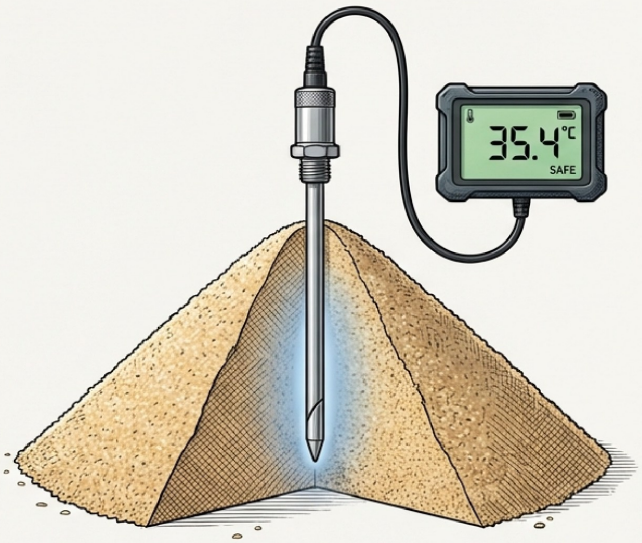

NotebookLM

Le signal d'alarme final

La combustion spontanée n'est pas instantanée. C'est un processus silencieux qui s'étale sur plusieurs heures, voire plusieurs jours.

Si vous apercevez de la fumée s'échapper d'un empilement sans cause évidente, le feu couvant est déjà actif à l'intérieur.

Là où il y a de la fumée inexpliquée, il y a un emballement thermique. N'attendez pas les flammes. Intervenez immédiatement en déconstruisant la pile avec précaution et en la refroidissant.

NotebookLM

Brûlures d'estomac ?

voici 7 conseils pour les réduire.

1. Limitez les aliments gras, épicés, sucrés ou acides.
2. Prenez des repas plus petits, mais plus fréquents.
3. Mangez lentement et mastiquez bien.
4. Faites de l'eau votre boisson de choix.
5. Évitez les vêtements ajustés à la taille.
6. Attendez de 3 à 4 heures après un repas avant de vous coucher.
7. Réduisez votre niveau de stress.

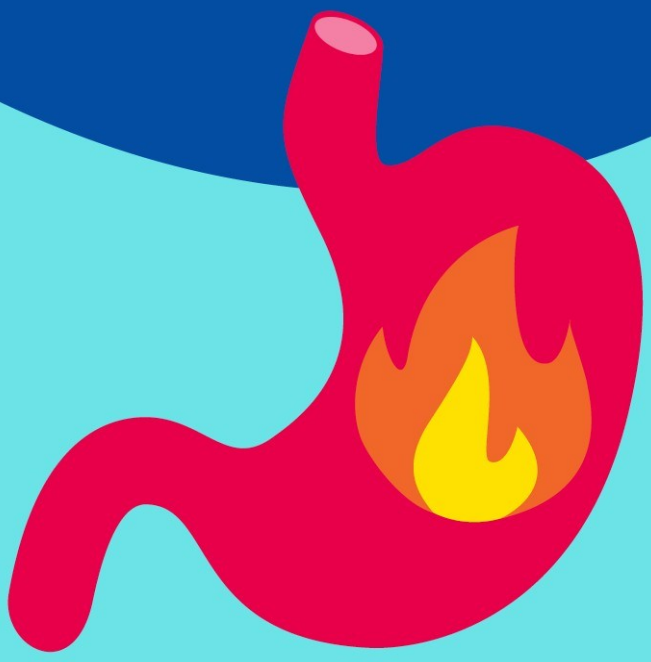

Les pharmaciens affiliés à Uniprix sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

Comptoir d' économie

418-860-3693

margot ouellet
responsable
418-862-7916

344 principale St-Modeste
ouvert lundi au samedi 13hres à 16 hres

MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée
MARIO PELLETIER
C.P. 934, 169 LAFONTAINE
RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3Z5
TÉL. : 418 862-2668 • TÉLÉC. : 418 862-0939
info@m-a-rioux.qc.ca • www.m-a-rioux.qc.ca

TRANSPORT MALENFANT

Transport en vrac
malenfant.po@hotmail.com
418-551-3162 (Philippe)
418-714-6722 (Olivier)
Transport Malenfant inc.
Saint-Modeste

CLINIQUE DE PASSEPORTS

MERCREDI 1ER AVRIL 2026
16 H À 20 H

PAS BESOIN DE RENDEZ-VOUS!

Pavillon communautaire
Espace citoyen
48, avenue du Bassin Nord
MONTMAGNY

Photographe sur place!

BERNARDGENEREUX.CA

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—KATASKOMIQ—TÉMISCOUATA

Déneigement résidentiel et commercial
Soumission gratuite

Claude Bouffard & Vickie Jean
Propriétaires

117, Rose-Henri
St-Modeste, Qc G0L 3W0
418-862-5865

Facebook - Services CVB inc.
jean.vickie11@gmail.com

SERVICES CVB INC.

Engagés, à vos côtés

Guidés par nos valeurs coopératives, nous sommes fiers d'être présents dans les moments qui comptent.
Enrichir la vie des personnes et des communautés : voilà la raison d'être que nous incarnons au quotidien.

Desjardins
Caisse de Viger et Villeray

CALENDRIER DE COLLECTE

Ordures | Recyclage | Compost | Encombrants

AVRIL 2026

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI 2026

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 / 31	25	26	27	28	29	30

JUIN 2026

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET 2026

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

ATTENTION !

Collectes d'encombrants: dans la semaine du 14 juin 2026

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 12 JUIN À MIDI au : 581-743-2227

Mettre en bordure de rue le dimanche 14 juin 2026

DÉCOUPE MOI ET AFFICHE MOI SUR TON FRIGO !

LE MOT-DESTIN

UNE FENÊTRE SUR VOTRE MILIEU !

Imprimé en **485 exemplaires** et numérisé sur le site internet de la municipalité ! Un sincère **MERCI** aux annonceurs qui nous encouragent !

DATES LIMITES POUR L'ENVOI DES TEXTES

24 AVRIL 2026 | 5 JUIN 2026

ADRESSES ÉLECTRONIQUE ET POSTALE

journalmot-destin@hotmail.com

En personne, au bureau municipal, situé au 312, rue Principale, St-Modeste (Qc) G0L 3W0

Une initiative de la **CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT** en collaboration avec la Municipalité de Saint-Modeste.

SAVAIS-TU QUE ...

Tu as une compagnie, une entreprise individuelle, un organisme sans but lucratif ou tu es simplement travailleur autonome, **le message s'adresse à toi !**

Tu aimerais faire valoir ton travail, tes produits ou services auprès de ta municipalité ?

Nous te proposons, durant toute l'année, de **publiciser tes activités dans le journal Mot-Destin** de Saint-Modeste.

Écris-nous et nous t'enverrons un formulaire à remplir avec les dates de tombée de chaque mois ainsi que les coûts reliés à la parution de ta publicité.

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

LUNDI AU JEUDI DE 9H00 À 16H30 | VENDREDI DE 9H00 À 12H00

Mathieu Larivière , service d'inspecteur en bâtiments, environnements et urbanisme.